

■ **CAFE BAR RITMO Sàrl**, à Genève, CH-660-0886002-8, exploitation de restaurants et cafés, etc. (FOSC du 23.08.2006, p. 5). La procuration de Martins de Sousa Alves Ricardo est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Ferreira Afonso, du Portugal, à Nyon.  
Journal no 16253 du 19.12.2006  
(03697926 / CH-660.0.886.002-8)